

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU GRAND MONTRÉAL

42^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES - SAMEDI LE 27 FÉVRIER 2021

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue virtuellement, le 27 février 2021 pour l'année financière 2019-2020, sous la présidence de M. Pierre Tardif, président du conseil d'administration.

Sont présents, 54 membres ayant enregistré leur présence et formant quorum.

Les personnes présentes ont reçu par courriel, les documents suivants : l'ordre du jour de l'assemblée du 23 novembre 2019, un résumé des états financiers 2019-2020 et les faits saillants 2019-2020.

AGA20210227-1

1. MOT DE BIENVENUE – PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Pierre Tardif, président du conseil d'administration, souhaite la plus cordiale bienvenue à la 42^e assemblée générale annuelle des membres. Il remercie et félicite les membres d'être présents virtuellement, vu la pandémie.

Il précise qu'il y aura deux périodes spécifiques de questions.

Le président présente les 13 administrateurs de la coopérative : Mme Aline Chalifoux, vice-présidente du secteur Laval, M^e Bernard Giroux, vice-président du secteur Montréal, M. Jean Bernier, trésorier du secteur Rive-Sud, M^e Diane Bertrand secrétaire, Mme Lucie Fréchette, secteur Rive-Sud, M^e Linda Lamarre, secteur Rive-Sud, Madame Danielle Lavigne, secteur Rive-Sud, Monsieur Richard Rioux, secteur Rive-Sud, M. Hubert Fortin, secteur Montréal, Monsieur Paul St-Georges, secteur Montréal, Monsieur Patrice Boily, secteur Laval, M. Jean-Philippe Cormier, secteur Laval.

AGA20210227-2

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE – VÉRIFICATION DU QUORUM

Selon l'article 5.1.2 du Règlement de régie interne, les membres présents virtuellement constituant le quorum, le président déclare l'assemblée ouverte à 10h05.

AGA20210227-3

3. ORDRE DU JOUR – APPROBATION

L'ordre du jour suivant a été transmis aux membres.

42^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES - SAMEDI LE 27 FÉVRIER 2021
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU GRAND MONTRÉAL

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue – Présentation du conseil d'administration
2. Ouverture de l'assemblée – Vérification du quorum
3. Ordre du jour – Approbation
4. Procès-verbal – Assemblée annuelle du samedi 23 novembre 2019 – Approbation
5. Rapport du président du conseil d'administration
6. Rapport de la directrice générale
7. Rapport annuel 2019-2020
 - 7.1. Rapport de vérification
 - 7.2. Versement du trop-perçu à la réserve générale (au 31 août 2020)
8. Auditeur (vérificateur) – Informations et nomination
9. Conseil d'administration – Élections d'administrateurs
 - 9.1. Nombre de postes à combler
 - 9.2. Annonce des candidatures reçues
 - 9.3. Élections par acclamation ou par scrutin
10. Affaires nouvelles
11. Période de questions et commentaires
12. Tirage du concours « Référez-nous un ami, un parent, un voisin, un collègue »
13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Monique Brisson et appuyé par Mme Manon Loranger d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AGA 20210227-4

4. PROCÈS-VERBAL, ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 23 NOVEMBRE 2019

Il est obligatoire que l'assemblée adopte le procès-verbal de la dernière assemblée générale. La version complète de celui-ci est disponible sur le site Internet pour consultation. Il est proposé par Mme Louise Lefebvre et appuyée par Mme Nancy Malenfant que M^e Diane Bertrand procède à la lecture d'un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 novembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Il est proposé par M. Gilles Grenier et appuyé par M. Bernard Houle d'adopter tel que présenté, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire du Grand Montréal, tenue le 23 novembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AGA20210227-5

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Michèle Raymond souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle félicite les personnes présentes d'avoir surmonté ce défi technologique et présente les personnes disponibles pour offrir du soutien au niveau informatique: Mme Caroline Cloutier, directrice marketing et communications, Mme Patricia Connor, chef comptable, Mme Barbara Ellis, contrôleur, Mme Annie Villandré, directrice expérience familles et M. Mathieu Houle, directeur des opérations.

Elle cède la parole au président, M. Pierre Tardif.

M. Tardif rappelle que les membres ont pu visionner une vidéo tournée avec Mme Raymond et lui-même, présentant les faits saillants de la dernière année. Il annonce fièrement que la coopérative est en excellente santé, en pleine croissance et rentable.

À l'aide de différentes diapositives, il rappelle les faits dans le dossier du projet du nouveau centre d'opérations et de salon funéraire de Saint-Bruno.

AGA 20210227-6

6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, Mme Michèle Raymond fait la lecture de son rapport et le commente. Elle fait mention entre autres des événements et des réalisations de la coopérative au cours de la dernière année ainsi que des éléments importants touchant les différentes immobilisations, les ressources humaines et les communications.

Elle souligne les efforts constants des membres du personnel dans la poursuite d'un objectif de service à la clientèle impeccable, en temps de pandémie.

AGA 20210227-7

7. RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Le président attire ensuite l'attention des membres sur le fait que ce point à l'ordre du jour comprend deux éléments :

- 7.1 Rapport de vérification;
- 7.2 Versement du trop-perçu à la réserve générale

AGA20210227-7.1

7.1 RAPPORT DE VÉRIFICATION

M. Denis Hérard, de la firme Deloitte présente le rapport de vérification.

AGA20210227-7.2

7.2 VERSEMENT DU TROP-PERÇU À LA RÉSERVE GÉNÉRALE DU 31 SOÛT 2020

Le conseil d'administration recommande aux membres de la coopérative d'affecter à la réserve générale, le trop-perçu de 1 263 425\$ de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 août 2020.

Proposé par M^e Bernard Giroux, secondé par Mme Monique Brisson.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AGA20210227-8

8. AUDITEUR (VÉRIFICATEUR) – INFORMATIONS ET NOMINATION

Le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale de mandater la firme Deloitte pour agir à titre d'auditeur de la Coopérative du Grand Montréal pour l'exercice financier 2020- 2021

Proposé par M. Bernard Houle et appuyé par Mme Nancy Malenfant

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AGA20210227-9

9. CONSEIL D'ADMINISTRATION – ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

M. Tardif rappelle que, conformément au règlement de régie interne, le nombre d'administrateurs élus au conseil d'administration par secteur est fixé au prorata du nombre de membres par secteur, en l'occurrence, cette année, 3 sièges pour Laval, 2 pour Montréal et 8 pour la Rive-Sud.

9.1 NOMBRE DE POSTES À COMBLER

M. Pierre Tardif, président, informe l'assemblée que, selon le règlement de régie interne il y a cinq (5) postes à combler.

Le mandat des cinq (5) administrateurs suivants se termine en 2020 :

M^e Bernard Giroux , M^e Diane Bertrand , Mme Lucie Fréchette, M. Jean-Philippe Cormier, M. Hubert Fortin

Ces administrateurs sortants de charge sont rééligibles.

9.2 ANNONCE DES CANDIDATURES REÇUES

Le président informe l'assemblée que, tel que stipulé au Règlement de régie interne, les mises en candidature suivantes ont été valablement reçues dans les délais prescrits :

Rive Sud :

M^e Bernard Giroux

M^e Diane Bertrand

Mme Lucie Fréchette

Laval :

M. Jean-Philippe Cormier

Montréal :

M. Hubert Fortin

9.3 ÉLECTIONS PAR ACCLAMATION

Le nombre de candidats en lice pour les 3 secteurs est égal au nombre de postes à combler.

M. Tardif déclare les candidats élus par acclamation. La représentativité régionale telle qu'énoncée est respectée.

AGA20210227-10

10. AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

AGA20210227-11

11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Le président invite les membres à poser des questions et à faire part de leurs suggestions et commentaires. Il y a eu des questions et commentaires de la part des membres de l'assemblée concernant les sujets suivants :

- Plusieurs commentaires positifs ont été émis par différents membres sur les réalisations de la coopérative et la créativité dont les employés et l'administration ont fait preuve pendant cette année de pandémie.
- Un membre exprime aussi sa gratitude envers le personnel compétent, compatissant et à l'écoute lors de la prise d'arrangements préalables.
- Question sur le programme Héritage (compensation des effets de serre)
- Projets pour d'autres succursales à Montréal.
- Comment les préarrangements sont réalisés dans le cas de décès en temps de pandémie lorsque tous les services payés ne peuvent être donnés.
- Cérémonies virtuelles et les installations pour celles-ci.

AGA2020227-12

12. TIRAGE DU CONCOURS « Référez-nous un ami, un parent, un voisin, un collègue »

Dans le cadre du concours « Référez un parent, un ami, un voisin, un collègue », le gagnant est Jocelyn Leclair. Le gagnant n'étant pas présent, son prix, une tablette IPAD, lui sera remis ultérieurement.

AGA20210227-13

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président termine cette assemblée en remerciant tout le personnel de la Coopérative pour leur soutien professionnel et chaleureux. Il remercie également ses collègues administrateurs pour leur engagement concret. Enfin, il remercie les membres pour leur présence et leur participation à cette assemblée annuelle virtuelle qui témoigne concrètement d'un beau partenariat coopératif ainsi que de la confiance témoignée depuis maintenant plus de 41 ans. L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Bernard Houle et appuyé par Mme Monique Brisson de lever l'assemblée à 11h07.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA SECRÉTAIRE

LE PRÉSIDENT

M^e Diane Bertrand

M. Pierre Tardif